



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira  
en séance ordinaire le JEUDI 23 MAI 2024 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

### **OBJET DE LA REUNION**

Validation Procès-Verbal de la séance du 10 Avril 2024

-TRAVAUX ET PLAN DE FINANCEMENT LOGEMENTS 26 ET 27 BÉTEILLE-ANNULE  
ET REMPLACE DEL-2024-11

-CONVENTION DE FINANCEMENT ET MANDAT POUR  
LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

-ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTE PAR LES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX  
D'ENERGIES POUR L'ACHAT ET LA VALORISATION D'ENERGIES, L'ACHAT DE FOURNITURES, DE  
SERVICES OU DE TRAVAUX EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE

-OPERATION COLLECTIVE D'ETUDE FAISABILITE SITE AUTOCONSOMMATION  
COLLECTIVE/INDIVIDUELLE PAR PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PATRIMOINE BATI DES  
COLLECTIVITES – PROGRAMME 2023

-ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE MAITRISE D'ŒUVRE ENERGIES RENOUVELABLES  
PHOTOVOLTAÏQUE

-OPERATION COLLECTIVE DE DIAGNOSTICS ENERGETIQUES DE BATIMENTS  
PUBLICS – PROGRAMME 2025

-TRANSFERT DE LA COMPETENCE  
« ECLAIRAGE PUBLIC » DE LA COMMUNE AU SIEDA

-AVIS SUR ARRET DU PROJET DE PLUI DU 28 MARS 2024

-PROGRAMME VOIERIE 2024

-PLANNING TENUE BUREAU DE VOTE  
-ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024

-Divers